



Secrétariat

Nos réf. : MC/LU/
(à rappeler s.v.p.)

Votre correspondant(e) : Mme CHUKART
Qualité : Chef de Service Administratif
Ext. : 204

Monsieur Francis GOMEZ
FGTB Métal
Place Saint-Paul, 9

4000 - LIEGE

Annexe : 1.

Monsieur,

En séance du 8 novembre 2011, le Conseil communal a manifesté son soutien aux travailleurs d'Arcelor-Mittal.

Vous trouverez, sous ce pli, un exemplaire de la délibération adoptant cette motion.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

LE SECRETAIRE,

M. BORLEE.

LE BOURGMESTRE,

A. HOUSIAUX.

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 8 novembre 2011

Présents :

M. A. HOUSIAUX, Bourgmestre-Président.

MM. J. GEORGE, Mme Ch. DELHAISE, MM. Ph. CHARPENTIER, E. DOSOGNE et Mme F. KUNSCH-LARDINOIT, Echevins.

M. Ch. COLLIGNON, Président du C.P.A.S.

Mmes ~~A.M. LIZIN VANDERSPEETEN~~, I. LISSENS, MM. J. MOUTON, M. COLLARD, J.F. RONVEAUX, A. CARLOZZI, Mme V. JADOT, MM. J. BOXUS, ~~P. TILKIN, Ch. BERGHEZ, D. LEONARD~~, A. de GOTTAL, L. MUSTAFA, Mme N. VILLERS, MM. J. de ROUBAIX, M. HODY, ~~Melle J. MARTIN, M. J. WARNOTTE~~, Melle C. NYSTEN et Mmes S. AUSPERT-DAEM et G. NIZET, Conseillers.

M. M. BORLEE, Secrétaire.

SEANCE PUBLIQUE

1. MOTION DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS D'ARCELOR-MITTAL.

Le Conseil communal de Huy tient à manifester sa solidarité et son soutien aux travailleurs de la Société Arcelor-Mittal ainsi qu'à leur famille. Compte tenu des efforts qu'ils ont consentis en acceptant notamment le gel des salaires et la flexibilité, comment ne pas être aujourd'hui à leurs côtés et comprendre qu'ils sont en colère face à la brutalité de cette annonce. Cette fermeture qui constitue une catastrophe économique et un drame humain n'est en fait motivée que par le souci de maintenir, à tout prix, les profits à court terme de la société Arcelor-Mittal.

Incontestablement, Arcelor-Mittal n'a pas respecté les accords conclus. Les travailleurs et les pouvoirs publics ont rempli les conditions qui leur étaient demandées pour assurer la pérennité de l'outil par des investissements de la société Arcelor-Mittal. Ils ne sont jamais venus.

La sidérurgie intégrée, à chaud et à froid, est un élément structurant de l'économie wallonne et une pierre angulaire de l'économie liégeoise. Beaucoup de spécialistes estiment que la phase à chaud de la sidérurgie liégeoise reste viable si un industriel consent aux investissements nécessaires.

Le Conseil communal de Huy s'associe aux appels de différents responsables politiques, tous partis confondus, qui sollicitent la mobilisation des forces vives liégeoises et plus largement wallonnes non seulement pour préserver les outils sidérurgiques liégeois mais aussi pour accélérer les projets de reconversion dont Liège a besoin.

En séance, les jour, mois et an que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire,
(s) M. BORLEE.

Le Bourgmestre,
(s) A. HOUSIAUX.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire,

M. BORLEE.



Le Bourgmestre,

A. HOUSIAUX.